



Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports

Scolarisation des enfants étrangers

Réunion d'information et d'échange sur l'école luxembourgeoise organisée à l'intention des parents d'élèves capverdiens

Luxembourg, le 24 avril 2004

Sommaire:

Programme

Préface de Madame Anne Brasseur, Ministre de l'Education nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports

L'école luxembourgeoise et la scolarisation des enfants de langue étrangère:
principales mesures récentes pour une école du succès

Sources d'information supplémentaires

Schéma de l'enseignement secondaire

Schéma de l'enseignement secondaire technique

Accueil des élèves récemment arrivés au pays:
Classes d'accueil, classes d'insertion et formations professionnelles francophones

Education préscolaire et enseignement primaire:
Personnes de contact pour des informations ou questions

Enseignement secondaire: Centres de Psychologie et d'Orientation scolaires
Coordonnées des lycées et des personnes de référence pour la
scolarisation des enfants étrangers

Comment aider son enfant à réussir sa scolarité?

Centre de psychologie et d'orientation scolaire (CPOS): Projet Boussole

Statistiques sur la scolarisation des élèves de langue étrangère

Avez-vous des questions supplémentaires?

**Réunion d'information et d'échange sur l'école luxembourgeoise
organisée à l'intention des parents d'élèves capverdiens**

Programme:

Madame Anne Brasseur

**Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation professionnelle et des Sports**

Monsieur Victor Borges

**Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des
Communautés du Cap Vert**

Madame Celeste Monteiro

**Présidente de l'organisation capverdienne du
Luxembourg (OCL)**

Madame Francisca Rocha

**Médiatrice interculturelle
au Ministère de l'Education Nationale**

Discussion

Verre de l'amitié

Préface

La réussite de l'intégration est, pour l'école luxembourgeoise et la société dans son ensemble, non seulement une question d'équité sociale, elle est aussi dans l'intérêt de tout un chacun. Avec une population scolaire où la part des enfants de langue étrangère ne cesse de croître, avec une population active où la grande majorité des travailleurs sont d'origine étrangère, la cohésion sociale devient une question prioritaire pour notre pays. Or, les fondements de cette cohésion sont posés à l'école.

Pour s'entendre, il faut se comprendre. Pour se comprendre, il faut une langue commune. Dans notre pays, c'est le luxembourgeois. Voilà pourquoi j'accorde une importance particulière à l'apprentissage du luxembourgeois au précoce et au préscolaire.

Mais l'enjeu de l'intégration est aussi une question d'efficacité. Le développement économique de notre pays n'a été possible que grâce à la capacité d'adaptation de ses résidents et leur faculté de communication avec nos grands voisins et partenaires, la France, l'Allemagne et la Belgique. Le multilinguisme est une de nos grandes forces et il ne saurait être question d'y renoncer. Au contraire, nous devons mieux l'assurer afin de pouvoir valoriser pleinement le potentiel humain disponible sur place. L'enseignement des langues, notamment le français, l'allemand et l'anglais, doit donc contribuer au maintien de notre compétitivité économique, sans pour autant devenir un facteur d'exclusion scolaire ou constituer une entrave à la formation professionnelle.

L'importance de ces enjeux et le défi qui consiste à maintenir l'unité de l'école tout en maintenant les trois langues officielles ont été reconnus par tous les partenaires de l'école, notamment les associations d'étrangers au Luxembourg et les responsables politiques. Lors du débat d'orientation sur l'école de l'intégration, en novembre 2000, la Chambre des députés l'a souligné avec force dans la motion qu'elle a adoptée et qui rejoint les axes de travail que je me suis donnés.

Partenariats.

Le dialogue avec les parents, et plus particulièrement les parents d'élèves étrangers, devra être développé. Le rôle des parents est primordial quand il s'agit de motiver les enfants, de les soutenir dans leurs apprentissages et de leur donner de bonnes habitudes de travail. J'aimerais que toute la communauté scolaire s'investisse davantage dans l'information et la sensibilisation des parents d'élèves. C'est dans cette optique que se situe la présente rencontre avec les parents cap-verdiens.

Depuis 1999, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place une série de mesures pédagogiques pour une école du succès pour tous les élèves. Tous ces projets, toutes ces activités ne portent pleinement leurs fruits que s'ils sont soutenus par tous les partenaires scolaires, à savoir les directions et l'inspectorat, les enseignants, les parents et les élèves, et que chacun s'y engage à sa façon.

Une intégration réussie, si elle demande une certaine adaptation à la société d'accueil, n'est cependant pas synonyme d'assimilation: les résidents non-luxembourgeois n'ont pas besoin de renier leurs origines ou de renoncer à leur culture, pour pouvoir s'intégrer, au contraire. Leur culture et leur langue constituent un enrichissement pour la société luxembourgeoise, et l'école doit en tenir compte. Assurer la qualité dans nos classes de plus en plus hétérogènes du point de vue linguistique, social et culturel nous concernent tous. J'aimerais insister sur notre responsabilité à nous tous pour valoriser notre énorme potentiel culturel et linguistique, nous rapprocher et bien vivre ensemble.

Anne Brasseur
Ministre de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports

L'école luxembourgeoise et la scolarisation des enfants de langue étrangère: principales mesures récentes pour une école du succès

Depuis son indépendance, le Luxembourg se caractérise par l'emploi simultané de trois langues : le luxembourgeois, l'allemand et le français. Ce multilinguisme représente un élément constitutif de notre identité nationale et en même temps un atout précieux pour notre pays et pour tous ceux qui y vivent et travaillent.

Une école pour tous qui se veut efficiente dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel doit mener chaque enfant vers une qualification professionnelle ou académique qui correspond à ses capacités. Le tableau ci-dessous retrace les principales mesures qui ont été prises ces dernières années pour faire en sorte que chaque enfant puisse accéder à un succès scolaire sans que les difficultés qu'il peut rencontrer dans l'une ou l'autre langue ne constitue une barrière insurmontable.

| Les difficultés | Les mesures |
|---|--|
| <p>Education préscolaire</p> <p>Beaucoup d'enfants de langue étrangère ont eu peu l'occasion d'apprendre le luxembourgeois avant l'entrée à l'école. La maîtrise du luxembourgeois est importante pour avoir une langue de communication commune et pour bien aborder l'alphabétisation qui se fait en allemand.</p> | <p>La scolarité est obligatoire à partir de 4 ans. En 1999, le Gouvernement a introduit l'éducation précoce facultative pour les enfants de 3 ans. L'objectif est d'apprendre à tous les enfants à vivre ensemble et à communiquer en luxembourgeois. Dans le préscolaire, de 3 à 6 ans, l'apprentissage de la langue luxembourgeoise a été renforcé ces dernières années. Pour faciliter cet apprentissage, une personne parlant portugais et luxembourgeois peut aider dans la classe et les enseignants de ces classes apprennent obligatoirement des éléments de portugais.</p> |
| <p>Enseignement primaire</p> <p>Les enfants de langue étrangère avaient souvent des difficultés pour apprendre à lire et à écrire en allemand parce que l'ancien abécédaire était conçu pour les Luxembourgeois</p> | <p>Depuis 2002, un nouvel abécédaire est en vigueur qui tient compte de la présence du grand nombre d'enfants non-luxembourgeois. L'enseignement de la langue allemande est plus structuré et le vocabulaire a été traduit en portugais pour permettre aux parents de comprendre le contenu de l'abécédaire. Depuis 2000, les enfants ont la possibilité de faire les 2 premières années de l'école primaire, qui sont les plus importantes pour l'apprentissage fondamental de la lecture, de l'écriture et du calcul, en 3 ans. Depuis cette année, les commentaires sur les bulletins sont traduits en portugais afin de mieux renseigner les parents sur la progression de leur enfant et son attitude au travail.</p> |
| <p>Enseignement secondaire</p> <p>Après la 6^e année, les élèves sont orientés vers l'enseignement secondaire classique ou vers l'enseignement secondaire technique. Le nombre d'élèves étrangers orientés vers l'enseignement secondaire classique était trop bas. Il arrivait souvent que des élèves doués en français et en</p> | <p>Depuis 2003, des classes ALLET (allemand – langue étrangère) fonctionnent dans 4 lycées classiques. Les élèves forts en mathématiques et en français mais faibles en allemand y reçoivent un enseignement renforcé et adapté en allemand. On a constaté que cette année le pourcentage d'élèves étrangers ayant accédé à l'enseignement secondaire classique a augmenté de 14 à 21,3 %.</p> |

| | |
|--|--|
| mathématiques avaient des faiblesses en allemand et avaient beaucoup de problèmes à suivre dans l'enseignement secondaire classique. | |
| Enseignement secondaire technique | |
| Par tradition les formations professionnelles et techniques étaient toujours enseignées en langue allemande. | Il ne faut pas qu'un élève soit empêché d'atteindre une qualification professionnelle ou technique parce qu'il a des faiblesses dans une langue. C'est pourquoi, ces dernières années, le ministère a investi beaucoup de ressources humaines et financières pour mettre en place des formations professionnelles en langue française. Elles sont organisées en parallèle aux formations traditionnelles et les diplômes sont équivalents. Il est désormais possible pour un élève qui a des difficultés à apprendre les matières techniques et professionnelles en allemand à suivre une formation en langue française qui le mène vers un diplôme : bac technique (accès aux études supérieures) ; diplôme de technicien ou certificat d'aptitude professionnelle. Les premiers diplômés sont sortis en 2003. |
| Information des parents | |
| Dans les réunions d'information des parents d'élèves, organisées à l'initiative du ministre, des familles lusophones ont fait part de leurs difficultés à s'informer sur le système scolaire luxembourgeois et de leur hésitation à prendre contact avec l'école, en raison de la langue de communication. | <p>Depuis 2 ans, le ministère organise des réunions d'information et d'échange spéciales avec les parents de langue étrangère. Madame le ministre a assisté personnellement aux réunions. Trois médiateurs interculturels, parlant portugais et capverdien et connaissant bien le système éducatif, donnent des consultations individuelles.</p> <p>Toutes les brochures d'information sont éditées en allemand et en français ; certaines spécialement en langue portugaise, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - documentation d'information sur le passage primaire/postprimaire: Que fazer após o 6º ano de escolaridade? - lettre aux parents des élèves entrant en 1re année de l'école primaire : Bem-vindo à escola primaria. - documentation d'information à l'intention des familles récemment arrivées au pays. |

Luxembourg, avril 2004

Informations supplémentaires:

Service de la scolarisation des enfants étrangers du Ministère de l'Education
Eliane Kettels Tél. 478 52 07 Fax 478 51 40 Mail:
kettels@men.lu
<http://www.men.lu/edu/fre/enseignement/etrangers>

Médiateurs interculturels:
Marguerite Krier Tél. 478 51 36 Fax 478 51 40 Mail krierm@education.lu

Centre de psychologie et d'orientation scolaire (CPOS)
280, route de Longwy L-1940 Luxembourg, tél. 45 64 64 1

Des données statistiques plus détaillées figurent sur le site Internet
du Ministère de l'Education Nationale.

Les chiffres clés de l'Education Nationale:
<http://www.men.lu/edu/fre/publications/chiffres-cles-brochure.pdf>

Lettre circulaire de printemps 2003:
<http://www.men.lu/edu/fre/publications/printemps02.pdf>
p.15-18: La scolarisation des enfants étrangers

Nouvelles formations -nouvelles opportunités, à partir de la rentrée 2003-04:
<http://www.men.lu/edu/fre/rubriques/2002-2003/030617Nouvellesformat.pdf>

Campagne de promotion de la lecture "Lies dech duerch d'Liewen" 2003-2004
www.liesen.education.lu

Accueil des élèves récemment arrivés au pays

2003/2004

Objectifs

Dans l'école luxembourgeoise, la connaissance des trois langues officielles du pays est requise : le luxembourgeois, l'allemand et le français. Les classes pour primo-arrivants ont pour objectif de donner aux élèves le bagage linguistique nécessaire pour pouvoir continuer les études soit dans les classes normales soit dans des classes francophones. En général on commence par la langue qui est la plus proche de la langue maternelle de l'élève (allemand ou français).

Offre de classes dans l'enseignement primaire

Les enfants très jeunes sont intégrés dans les classes préscolaires ou primaires normales, où ils apprennent le luxembourgeois, l'allemand et le français.

Dans certaines communes, des classes d'accueil ont été créées à l'intention des élèves étrangers arrivant au pays à un âge où leur intégration dans une 1^{re} ou 2^e année d'études n'est plus justifiée. Les modalités d'organisation des classes d'accueil et la part horaire consacrée à l'enseignement de l'allemand et/ou du français sont fonction des langues d'origine des élèves. En principe, les enfants de moins de 10 ans reçoivent un enseignement intensif de l'allemand et du français, afin de pouvoir s'intégrer dans les classes normales. Au-delà de l'âge de 10 ans, il est difficile pour les élèves de développer le niveau requis en 6^e primaire en allemand, et l'accent est mis sur le français.

Pour l'inscription dans une classe normale ou une classe d'accueil, les parents s'adresseront au service de l'enseignement, respectivement au secrétariat de la commune du lieu de résidence.

Offre de classes dans l'enseignement secondaire technique

L'enseignement secondaire technique offre différents types de classes d'accueil pour élèves récemment arrivés au pays, âgés de 12 à 15 ans.

Classes d'accueil, classes d'insertion au cycle inférieur

Des classes d'accueil et des classes d'insertion sont créées au cycle inférieur et au régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique. Sont admissibles à ces classes les élèves issus d'une classe d'accueil de l'enseignement primaire, les élèves qui ont suivi des études à l'étranger et les élèves qui arrivent au pays à l'âge de 12 ans au moins.

Les élèves qui arrivent au pays sont admis dans une **classe d'accueil**.

Ils y suivent un enseignement d'initiation où ils apprennent, s'il en est besoin, la langue luxembourgeoise et une langue d'enseignement.

Le conseil de classe évalue les connaissances de l'élève et décide, au moment où il le juge utile, d'intégrer l'élève soit dans une classe usuelle de l'enseignement secondaire technique, soit dans une classe d'insertion du cycle inférieur, soit dans une classe à régime linguistique spécifique du cycle moyen.

Un élève reste au maximum pendant 3 trimestres dans une classe d'accueil. Dans des cas exceptionnels, le conseil de classe peut décider d'autoriser un prolongement de séjour en classe d'accueil.

Une **classe d'insertion** est une classe du cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique où l'élève suit un enseignement intensif en langues française ou allemande ou luxembourgeoise, déterminé en fonction de ses lacunes dans les connaissances en langues, ainsi que des cours dans les autres branches figurant au programme des classes du cycle inférieur ou du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique.

Cycle moyen et supérieur : classes à régime linguistique spécifique

Dans le cycle moyen et supérieur de l'enseignement technique, diverses formations professionnelles sont offertes en langue française (voir tableau page 3). Pour l'inscription, les parents pourront s'adresser directement au lycée en question.

Enseignement secondaire classique

L'accès à l'enseignement secondaire classique est réservé aux élèves ayant de très bonnes connaissances en allemand et en français. Il n'y a pas de classes pour nouveaux arrivants.

Classes Allet (allemand langue étrangère)

Ces classes accueillent des élèves d'un bon niveau en français et en mathématiques, ayant certaines faiblesses en allemand. A partir de la rentrée 2003/04, elles sont offertes au Lycée classique Diekirch, au Lycée Hubert Clément (Esch-sur-Alzette), au Lycée classique Echternach et au Lycée technique de Bonnevoie (Luxembourg). Elles ne peuvent être organisées que si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Mesures en faveur des enfants de demandeurs d'asile

Les enfants et les jeunes demandeurs d'asile ou réfugiés peuvent bénéficier de l'aide des médiateurs interculturels qui interviennent dans les écoles, à la demande des enseignants. Informations au tél. : 478-5136, fax : 478-5140, e-mail : KrierM@men.lu

Les jeunes de plus de 16 ans et les adultes peuvent suivre des cours de langue intensifs au Centre de Langues (tél. : 26 44 30-1).

Différentes **écoles privées** offrent d'autres possibilités de scolarisation, par exemple : Ecole maternelle et primaire francophone et Lycée Vauban (formation en langue française), International School of Luxembourg (formation en langue anglaise), Ecole Européenne, (différentes sections linguistiques destinées aux enfants des fonctionnaires européens).

Lycées offrant des classes à régime linguistique spécifique

Lycée technique des Arts et Métiers (LTAM)

19, rue G. Schneider, L- 2522 Luxembourg
Tél : 46 76 16 -203
Personne de contact : M. Norbert Jacobs

Lycée technique de Bonnevoie (LTB)

119, rue du Cimetière, L-1338 Luxembourg
Tel : 40 39 45-205
Personne de contact : M. Jean-Pierre Juttel

Lycée technique du Centre (LTC)

106, avenue Pasteur, L- 2309 Luxembourg
Tel : 47 38 11-1
Personne de contact : Mme Netty Maas

LTC, régime préparatoire (LTC-RP)

65, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg
Tel : 22 52 28 22
Personne de contact : M. Gaston Greiveldinger

Lycée classique Diekirch (LCD)

32, av. de la Gare, L-9233 Diekirch
Tél. : 26 80 72 10

Personne de contact : M. Robert Bohnert

Lycée classique Echternach (LCE)

b.p. 17, L-6401 Echternach
Tél.: 72 83 35

Personne de contact: M. Henri Trauffler

Lycée technique p. Professions de Santé (LTPS)

27, rue Barblé, L-1210 Luxembourg
Tél. : 44 11 37 46
Personne de contact : Mme Marianne Gillen

Lycée technique d'Ettelbruck (LTET)

71, av. Salentiny, L-9080 Ettelbruck
Tel : 81 92 01-200
Personne de contact : M. Francis Schartz

Lycée technique d'Esch-sur-Alzette (LTE)

Place Victor Hugo, L- 4141 Esch-Alzette
Tél : 54 95 41-211
Personne de contact : M. Nicolas Alff

Lycée technique de Lallange (LTL)

Bd Hubert Clément, L-4064 Esch-sur-Alzette
Tél. : 55 95 42-304
Personne de contact : M. Claude Loesch

Lycée technique Mathias Adam (LTMA)

Annexe de Differdange
Rue Pierre Frieden, L-4560 Differdange
Tél : 58 44 79
Personne de contact : M. Armand Zahles

Lycée technique Nic Bieber (LTNB)

28, rue du Parc, L-3542 Dudelange
Tél. : 51 60 31
Personne de contact : M. José Leiner

Lycée du Nord (LN)

Rue Général Patton, L-9551 Wiltz
Tél. : 95 93 20-232
Personne de contact : M. Jo Troian

Lycée Hubert Clément (LHCE)

2, rue Général Patton, L-4277 Esch-Alzette
Tél. : 55 71 55
Personne de contact : M. Fernand Faber



Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle et des Sports

Scolarisation des enfants étrangers

Education préscolaire et enseignement primaire

Personnes de contact

Pour des informations ou questions, vous pouvez contacter les personnes ou services suivants:

- **l'enseignant(e) titulaire de la classe**
- **l'enseignant responsable des cours intégrés en langue portugaise**
- **l'inspecteur d'arrondissement**
(questions relatives à l'école et à l'enseignement, appui scolaire)

Demander l'inspecteur responsable de votre commune au
Collège des inspecteurs de l'enseignement primaire
Bureau national
17a, route de Longwy
L-8080 Bertrange

Tél. 26 44 62 1/50
Fax 26 44 62 40

- **l'administration communale, le Service de l'enseignement de votre commune**
(questions relatives à la 1^e inscription en tant que résident de la commune, à l'organisation de l'école, au transport scolaire, à l'appui scolaire communal, aux activités parascolaires)
- **le Service de guidance de l'enfance**
(consultations en cas de problèmes psychologiques et éducatifs.
Demander le service responsable pour votre commune au tél. 26 44 442)
- **l'assistant social**
- **le pédiatre ou médecin de famille**

Enseignement secondaire

Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires (SPOS) dans les lycées

Personnes de contact pour la scolarisation des élèves de langue étrangère

| | |
|--|--|
| <p>CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION SCOLAIRES 280, route de Longwy ; L-1940 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Lidia CORREIA Tel : 45 64 64 – 618 / 635 lidia.correia@cpos.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE MATHIAS ADAM Rue Batty Weber ; L-4701 PETANGE</p> <p>Mme Carole KOSMALA Tel : 23 65 18 49 (Pétange) lu et mer matin 58 44 78 (Differdange) ckossi@hotmail.com</p> |
| <p>LYCEE CLASSIQUE DE DIEKIRCH 32, avenue de la Gare ; L-9233 DIEKIRCH</p> <p>Mme Chantal SCHROEDER Tel : 26807-330 ancien bâtiment Tel : 80 80 11 – 330 nouveau bâtiment chantal.schroeder@education.lu</p> | <p>LYCEE HUBERT CLEMENT 2, rue Général Patton ; L - 4003 ESCH-SUR-ALZETTE</p> <p>Mme Anouk HUSTING Tel: 55 19 51</p> |
| <p>LYCEE DE GARCONS ESCH-SUR-ALZETTE 71, rue du Fossé ; L-4123 ESCH-SUR-ALZETTE</p> <p>Mme Anouk HUSTING Tel : 55 62 85 – 250</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE HOTELIER ALEXIS HECK Rue Joseph Merten; L-9257 DIEKIRCH</p> <p>Mme Patricia HECK Tel: 80 87 91 – 440 patricia.heck@education.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE DES ARTS ET METIERS 19, rue Guillaume Schneider; L-2522 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Gaby BACHMANN Tel: 46 76 16 – 212 gaby.bachmann@ltam.lu</p> | <p>ECOLE PRIVEE STE ANNE 108, Grand-Rue ; L-9051 ETTTELBRUCK</p> <p>Mme Monia GASPAR Tel : 81 22 10 – 205 monia.gaspar@ltpsae.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE ESCH-SUR-ALZETTE - Wobrécken 11, avenue de la Paix ; L-4275 ESCH-SUR-ALZETTE</p> <p>Mme Mady LIETZ Tel : 55 95 43 – 407 mady.lietz@lte.lu</p> | <p>LYCEE CLASSIQUE DIEKIRCH LCD – bâtiment de Mersch Square Princesse Marie-Astrid L - 7501 MERSCH</p> <p>M Jean-Jacques RUPPERT Tel : 32 90 18 jean-jacques.ruppert@education.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE ETTTELBRUCK 71, avenue Salentiny ; L-9080 ETTTELBRUCK</p> <p>Mme Denise PLIER Tel : 81 92 01 – 254 denise.plier@education.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE ETTTELBRUCK Annexe Diekirch régime préparatoire 71, avenue Salentiny ; L-9080 ETTTELBRUCK</p> <p>Mme Malou NILLES Tel : 81 92 01 – 254</p> |
| <p>LYCEE ROBERT SCHUMAN Bvd Emmanuel Servais ; L-2535 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Georgette GREIN Tel: 22 82 14 – 227 georgette.grein@lrsl.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE POUR PROFESSIONS DE SANTE Val- St- André ; L-1128 LUXEMBOURG</p> <p>Tel : 26 44 54 –26 81 73 81 –209 (Warken)</p> |

| | |
|--|--|
| <p>LYCEE DU NORD WILTZ Rue Général Patton ; L-9551 WILTZ</p> <p>M Severin LAHR Tel: 95 93 20 – 225 / 250 / 251 severin.lahr@education.lu</p> | <p>ECOLE PRIVEE FIELDGEN 21, rue d'Anvers ; L-1130 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Paule SCHARTZ Tel: 49 94 31 – 256 paule.schartz@education.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE DU CENTRE 106, avenue Pasteur ; L-2309 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Martine MULHEIMS Mme Netty MAAS Tel : 47 38 11 – 240 / 250 / 260 martine.muelheims@ltc.lu antoinette.maas@education.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE DU CENTRE (Préparatoire) 65, avenue Pasteur ; L-2311 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Chantal MITSCH Tel : 22 52 28 23 chantal.mitsch@ltc.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE AGRICOLE 72, avenue Salenty ; L-9080 ETTTELBRUCK</p> <p>Mme Martine SCHUMACHER Tel : 81 73 74 maschuma@gmx.net</p> | <p>LYCEE MICHEL RODANGE LUXEMBOURG 30, Bd Pierre Dupong ; L-1430 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Nicole TOMASINA Tel : 26 04 7 – 120 / 121 / 122 / 333 nicole.tomasina@education.lu psychologue@lmrl.lu</p> |
| <p>LYCEE DE GARCONS LUXEMBOURG Place Auguste Laurent ; L-1921 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Martine LUXEN-ROLLER Tél. : 22 23 02 521 martine.luxen@lgl.lu</p> | <p>LYCEE CLASSIQUE ECHTERNACH B.P. 17 ; L-6401 ECHTERNACH</p> <p>Mme Sylvie MAJERUS Tél. : 72 83 49 sylvie.majerus@education.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE LALLANGE B. P. 298; L-4003 ESCH-SUR-ALZETTE</p> <p>Mme Silvia MIRANDA Tél. : 55 95 42 – 307 silvia.miranda@ltl.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE MICHEL LUCIUS 157, avenue Pasteur ; L-2311 LUXEMBOURG</p> <p>M Gust KAUFMANN Tél. : 473305-36</p> |
| <p>LYCEE ALINE MAYRISCH 38, bd. Pierre Dupong ; L-1430 LUXEMBOURG</p> <p>Mme Diana EISCHEN Tél. : 2604 – 3902 diana.eischen@laml.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE DU CENTRE Annexe régime préparatoire Kirchberg IST Rue Coudenhove-Kalergi; L-1359 Luxembourg</p> <p>Mme Chantal MITSCH et Mme Myriam WELTER Tél: 26431139 chantal.mitsch@ltc.lu myriam.welter@education.lu</p> |
| <p>ATHENEE DU LUXEMBOURG 24, BD Pierre Dupong ; L-1430 Luxembourg</p> <p>Mme Cindy ARENDT Tel : 2604-6153 cindy.arendt@alice.lu</p> | <p>LYCEE TECHNIQUE ECG 21, rue Marguerite de Brabant ; L-1254 Luxembourg</p> <p>Mme Cindy ARENDT Tel : 2604-5311 cindy.arendt@alice.lu</p> |
| <p>LYCEE TECHNIQUE JOSY BARTHEL Tosseberg L-8268 Mamer</p> <p>Mme Martine AACH TéL. : 26 31 40-212 martine.aach@education.lu</p> | |

Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires

Boussole

Promotion de l'intégration des élèves d'origine étrangère



CALENDRIER DES REUNIONS BOUSSOLE

| DATE | HEURE | LIEU | SUJET |
|-------------|--------------|-------------|---|
| Ve 28.05.04 | 20.00 h | CPOS | « Comment aider mon enfant à apprendre » |
| Me 30.06.04 | 20.00 h | CPOS | « A côté de l'école luxembourgeoise... j'apprends également la langue et l'histoire de mon pays d'origine » |

Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaire (CPOS) ; 280 ; Rte de Longwy ; Luxembourg

Le but des groupes d'échanges et des conférences du projet BOUSSOLE est d'intensifier le dialogue avec les parents d'origine étrangère et de les impliquer au mieux dans la scolarisation de leurs enfants. Outre de leur faire comprendre les processus d'intégration du jeune et de sa famille face à la situation complexe de la migration, BOUSSOLE vise surtout le bien-être des populations immigrées vivant au Grand-Duché.

Têm perguntas suplementares?

Podem contactar as pessoas e serviços indicados neste documento ou

fazer as vossas perguntas em português

por telefone:

478-5277

todas as **terças-feiras**, das 10h às 11h.30
(Elizabeth Dinis Pereira)

ou por fax :

478-5140

Pedido de mediação intercultural:

tel. 478 51 36

(Marguerite Krier)

Vous avez des questions supplémentaires?

Vous pouvez contacter les personnes et services indiqués dans la présente documentation ou

poser vos questions en langue portugaise

par téléphone

478 52 77

les mardis de 10 à 11.30
(Elizabeth Dinis Pereira)

ou par fax

478 51 40

Demande de médiation interculturelle :

Tél : 478 51 36

(Marguerite Krier)

fax: 478 51 40